

Formation RGPD dans un contexte de traitements algorithmiques, vidéoprotection et drone

Durée :	0.5 jour(s)
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">• Appréhender les principes du RGPD.• Cerner les principes de protection des données personnelles à respecter dans le cadre de la mise en œuvre de traitements algorithmiques sur les images collectées au moyen de systèmes de vidéoprotection et de caméras installées sur aéronefs.
Public :	Agents de police municipale, agents de police nationale, agents de la gendarmerie nationale, agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP, agents du SDIS.
Prérequis :	Aucun
Modalités et moyens pédagogiques	Salle de formation équipée vidéoprojecteur, support de formation papier.
Modalités d'évaluation	Auto évaluation des acquis, exercices pratiques et/ou échanges avec le formateur.
Moyens d'encadrement	Un formateur spécialiste des questions de protection des données personnelles et DPO certifié.
Satisfaction globale :	/5 <i>Calculée à partir des évaluations stagiaires sur les 12 derniers mois.</i>

Introduction au RGPD

- Introduire les termes clefs du RGPD
- Aborder les principes clés du RGPD
- Expliciter les droits des personnes
- Définir le rôle du DPO

La Vidéoprotection

- Définir la notion
- Préciser la réglementation en vigueur
- Etudier les exceptions
- Evoquer la procédure
- Voir les droits des personnes

Les traitements algorithmiques

- Définir la notion
- Revoir les bases légales
- Expliquer la finalité
- Encadrer le champ d'application (circonstances, lieux et acteurs) et les restrictions
- Expliciter la procédure et les modalités d'usage
- Evoquer les droits des personnes